



POUR UN PLAN EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

.... 1 européen sur 14 vit dans une situation de pauvreté matérielle extrême. 113 millions de personnes sont en situation de pauvreté, c'est-à-dire presque un quart de la population européenne. Les plus démunis ne doivent pas être les oubliés de l'Europe : **la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne saurait être absente du débat des élections européennes de ce printemps 2019.**

Avec 130 millions de repas distribués chaque année dans plus de 2 000 centres, les Restos du Cœur sont en première ligne dans ce combat contre la pauvreté. Grâce à l'engagement des 72 000 bénévoles de l'association, les Restos du Cœur sont en capacité de proposer une aide alimentaire aux personnes qui en ont besoin. Elle constitue une porte d'entrée vers l'inclusion sociale et permet de développer un ensemble d'actions d'insertion qui offre la possibilité à des milliers de personnes de reprendre pied et de s'en sortir.

Chaque jour, les bénévoles des Restos constatent que l'urgence sociale est bien là, qu'elle ne faiblit pas et même se renforce pour de nombreuses catégories de population, dans les métropoles comme en milieu rural. Les associations et les millions de bénévoles qui s'engagent au quotidien, maintiennent la cohésion sociale, mais ils ne peuvent agir seuls.

Les Restos du Cœur sont les témoins quotidiens, partout en France, de l'étendue et des ravages de la pauvreté qui exigent **une mobilisation des pouvoirs publics, nationaux mais aussi européens.**

Un « plan européen de lutte contre la pauvreté » est nécessaire pour faire face aux enjeux que rencontre l'Europe, dont le cœur sera le maintien du principal outil de lutte contre l'exclusion : le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).



IL FAUT PRÉSERVER LES MOYENS DÉDIÉS À L'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS DANS LE FUTUR BUDGET EUROPÉEN 2021-2027

Pour faire face à l'urgence sociale, il existe un outil, certes largement insuffisant, mais indispensable : le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), aujourd'hui menacé de disparition ou de réduction drastique des moyens qui lui sont alloués.

Doté d'un montant de 3,8 milliards d'euros pour la période 2014-2020, ce fonds bénéficie aux Européens les plus pauvres. Il équivaut à une contribution annuelle de 1 euro par Européen, et cela pourrait devenir à peine 50 centimes ! Cet euro permet d'aider 16 millions de personnes à sortir de la pauvreté. Pour les Restos du Cœur, 1 euro provenant du FEAD permet de déployer 6 euros d'actions sur le terrain. **Le FEAD finance plus d'un repas sur quatre parmi les 130 millions de repas que les Restos du Cœur distribuent chaque année.**

Pourtant, la proposition de budget de la Commission européenne – dans le meilleur des cas, car elle peut encore être revue à la baisse par les Etats-membres –, **expose au risque d'une division par deux de ces montants.**

En effet, cette proposition prévoit que le FEAD soit intégré dans le Fonds social européen + (FSE +). Or, les crédits du FSE + alloués aux actions du FEAD font peser des risques sur la pérennité même de cette politique, si essentielle à la cohésion sociale.

Ce serait un signal désastreux envoyé par l'Europe aux plus démunis.

Les Restos du Cœur souhaitent que les futurs membres du Parlement européen tiennent compte de la lutte contre la pauvreté dans leur examen du futur cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027.

Vous engagez-vous, candidat(e) au Parlement européen, à préserver voire à renforcer la contribution de l'Europe à l'aide alimentaire des plus démunis ?

... NOUS APPELONS ÉGALEMENT LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES À SE POSITIONNER SUR LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

1. CONSACRER UN DROIT À L'ALIMENTATION

• • • • En 2017, l'Europe a adopté le socle européen des droits sociaux. Celui-ci regroupe 20 principes conférant aux citoyens européens des droits nouveaux. Ce socle constitue une charte de principes dans laquelle ne figure malheureusement pas l'accès à l'alimentation parmi les principes fondamentaux.

Or, la précarité alimentaire est une réalité pour de nombreux Européens. Uniquement en France, 5,5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire. Des millions de personnes en situation de pauvreté matérielle sévère (**35 millions de personnes en Europe**) n'ont pas les moyens de se nourrir convenablement.

Vous engagez-vous à ce que le « droit à une alimentation » adaptée soit intégré dans le socle européen des droits sociaux ?

• • • • Il faut réaffirmer ce droit fondamental, et lui accoler les moyens nécessaires. L'Union européenne a mis en place une plateforme de lutte contre le gaspillage alimentaire à laquelle les Restos ont été intégrés.

Le développement du don alimentaire, encouragé au niveau national (incitations fiscales, dons agricoles, loi Garot) devrait également l'être au niveau européen en mettant sur pied des mécanismes d'encouragement au don auprès des associations de solidarité.

Vous engagez-vous à ce que l'Union européenne propose une politique volontariste en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire ?



2. SORTIR LES PERSONNES DE LA RUE

• • • • Tous les Etats de l'Union européenne sont signataires de la Convention relative aux droits de l'enfant. Pourtant, les Etats de l'Union et leurs collectivités locales continuent de ne pas prendre en charge des mineurs, en violation de leurs engagements internationaux.

En France uniquement, des milliers de mineurs non accompagnés sont livrés à eux-mêmes, sans accompagnement des autorités publiques. Les Etats et les collectivités locales ne remplissent ainsi pas leurs devoirs en matière d'éducation et d'assistance aux plus démunis. **Ces enfants sont de plus en plus nombreux à vivre à la rue, sans hébergement ni accès à leurs droits fondamentaux.** Les enfants sont un public particulièrement vulnérable, et très nombreux aux Restos : **38 % des personnes aidées par l'association sont des mineurs !**

Chaque Etat membre de l'Union européenne s'honorerait à respecter ses propres engagements internationaux et à travailler pour sortir ces mineurs de la rue.

Vous engagez-vous à ce que l'Europe respecte réellement ses engagements internationaux en matière de droits des enfants ?

• • • • Le nombre de personnes à la rue croît chaque année, dans la plupart des Etats-membres de l'Union, notamment en raison de la crise migratoire de 2015 et de l'incapacité de l'Europe et des Etats-membres à apporter une réponse coordonnée et efficace. La réforme du règlement de Dublin doit être l'une des priorités de votre action afin de pouvoir enfin apporter une réponse digne pour ces personnes fuyant la guerre ou la misère.

Des millions de personnes dorment à la rue chaque nuit. Des familles entières sont parfois forcées de vivre dehors, faute de prise en charge adéquate.

Les moyens qui lui sont dédiés sont largement insuffisants et les dispositifs proposés par l'Europe n'ont pas permis de répondre aux besoins des personnes et d'améliorer leur prise en charge.

Vous engagez-vous à ce que l'Europe mette en place une politique ambitieuse d'aide aux personnes à la rue ?

3. PROTÉGER ET ENCOURAGER LE BÉNÉVOLAT

•••• Le travail des associations et des bénévoles est trop souvent entravé, notamment à travers le « délit de solidarité » qui pénalise en partie l'aide apportée aux plus démunis.

Les Restos du Cœur constatent que les principes fondamentaux **d'accueil inconditionnel et de sanctuarisation des lieux d'accueil** sont de plus en plus remis en cause, alors qu'ils sont indispensables à l'action efficace des associations.

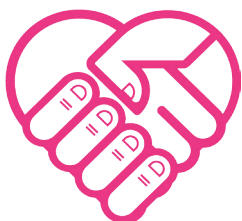
Entraver la solidarité, lorsqu'elle est mise en œuvre avec humanité par des bénévoles, est contraire aux valeurs fondamentales proclamées dans les traités européens.

Vous engagez-vous à ce que l'Union européenne condamne officiellement le « délit de solidarité » et rappelle son attachement aux droits fondamentaux de toutes et tous ?

•••• Le bénévolat, valeur fondamentale de l'action associative et outil incomparable de lien social au niveau national et au niveau européen doit donc être encouragé, y compris dans la façon dont sont élaborées les politiques européennes.

La complexité des démarches, par exemple pour mobiliser le Fonds social européen, est colossale et a été soulignée par l'ensemble des parties prenantes. Il est temps qu'un vrai choc de simplification soit mis en place par l'Union européenne, mesure souvent annoncée mais sans véritable traduction dans la réalité. Or, la confiance des citoyens dans l'Europe passe aussi par un allègement de la charge administrative et une posture des autorités européennes qui doit passer d'une logique de suspicion à une logique d'accompagnement des structures.

Vous engagez-vous à soutenir un choc de simplification afin d'encourager le bénévolat et de faciliter le travail des associations ?



CONTACT

rp@restosducoeur.org

01 53 32 23 23

Les Restos du Cœur

42, rue de Clichy
75009 Paris

www.restosducoeur.org